



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 20 mai 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
59	63

#### Date de convocation

**13 mai 2026**

**Politiques contractuelles -  
Election des représentants  
au Comité de  
programmation du  
Groupement d'Actions  
Locales (GAL) Auvergne-  
Rhône-Alpes Ardèche**

**N° de la délibération  
2026-323**

Secrétaire de séance :  
Jimmy GAILLARD

Le 20 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Noël Passas à St-Jean-de-Muzols sous la présidence de Mme Delphine COMTE

**Etaient présents :** MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mmes Emilie BENICOURT, Aurore SUIFFET, M. Pascal BIGI, Mme Emeline BLANCHARD, MM. Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, Armelle DESLANDES, M. Bruno FAURE, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Damien GOT, Mme Cécile GRUAT-LAFORME, MM. Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Antoine PARIS, Mme Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POUCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUJILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

**Avait donné pouvoir :** Soumaya BEN MAIMOUN à Agnès PORTAL, Franck LIOTIER à Laurent BARRUYER, Stéphanie NOUGUIER à Pascal BALAY, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET

**Etaient représentés par leur suppléant(e) :** Denis DEROUX par Marc SIMONEL, Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD

**Etaient excusés :** M. Xavier ANGELI, Mme Amandine ECHASSERIEAU, M. Gilles FLORENT, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, M. Fabrice LORIOT, M. Didier REBOULLET, Mme Amélie VIGNE.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant que la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est porteuse du Groupement d'Actions Locales (GAL) Auvergne-Rhône-Alpes Ardèche qui gère pour le compte de 17 EPCI et du Parc Naturel des Monts d'Ardèche le programme de développement rural LEADER 2023-2027.

Considérant que le GAL assure la gestion du programme européen de développement rural pour 17 EPCI 07 + 21 communes drômoises d'ARCHE agglo – 5.7Md'€

Considérant l'avis du bureau du 7 mai 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 63 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **DESIGNE** Agnès PORTAL et Béatrice FOUR, titulaires et Xavier TRAVERSE et Olivier VALETTE suppléants pour siéger au Comité de programmation ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 20 mai 2026.

La Présidente,  
Delphine COMTE

Signé électroniquement par : Présidente  
ArcheAgglo  
Date de signature : 21/05/2026  
Qualité : Présidente ArcheAgglo